

## VD\_GERICHTE ZE17.034300 vom 21. Dezember 2017

VD Tribunal cantonal, 2017-12-21, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd\\_gerichte\\_ZE17.034300](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZE17.034300)

FR: VD\_GERICHTE ZE17.034300 du 21 décembre 2017

IT: VD\_GERICHTE ZE17.034300 del 21 dicembre 2017

### Erwägungen

#### E. 30

novembre 2016, selon la facture rectificative de primes. L'intimée était dès lors fondée à réclamer 10 fr. 45 d'intérêts échus au moment de la réquisition de poursuite ainsi que des intérêts de 5 % l'an sur le montant des primes dès le 10 avril 2017. d) Par conséquent, la poursuite était légitime dans son principe comme dans sa quotité. C'est donc à bon droit que C.\_\_\_\_\_ SA a prononcé la levée de l'opposition faite par l'assurée au commandement de payer n° 8260377. 6. a) Il s'ensuit que la décision attaquée doit être confirmée, ce qui conduit au rejet du recours.

- 14 - b) La procédure étant gratuite, il n'y a pas lieu de percevoir de frais judiciaires (art. 61 let. a LPGA). Il ne se justifie en outre pas d'allouer de dépens vu l'issue du litige (art. 61 let. g LPGA et 55 LPA-VD). Par ces motifs, la juge unique p r o n o n c e : I. Le recours est rejeté. II. La décision sur opposition rendue le 1er août 2017 par C.\_\_\_\_\_ SA est confirmée, en ce sens que l'opposition au commandement de payer dans la poursuite n° 8260377 de l'Office des poursuites du district de [...] est levée. III. Il n'est pas perçu de frais judiciaires ni alloué de dépens. La juge unique : La greffière : Du L'arrêt qui précède est notifié à : - Mme A.P.\_\_\_\_\_, - C.\_\_\_\_\_, - Office fédéral de la santé publique, par l'envoi de photocopies.

- 15 - Le présent arrêt peut faire l'objet d'un recours en matière de droit public devant le Tribunal fédéral au sens des art. 82 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110), cas échéant d'un recours constitutionnel subsidiaire au sens des art. 113 ss LTF. Ces recours doivent être déposés devant le Tribunal fédéral (Schweizerhofquai 6, 6004 Lucerne) dans les trente jours qui suivent la présente notification (art. 100 al. 1 LTF). La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.